

Pour commencer...

Avant-propos

Les fiches thématiques d'Eduki visent à donner au lecteur un aperçu du travail des organisations internationales et non gouvernementales présentes à Genève et en Suisse.

Les fiches sont des compléments aux dossiers thématiques - des sources documentaires plus complètes sur les mêmes thèmes - disponibles en français sur le site eduki.ch/thematiques

Cette fiche se focalise sur l'un des divers domaines de la coopération internationale et permet au lecteur de découvrir brièvement : un thème, son évolution à travers l'histoire, ses enjeux et les acteurs présents en Suisse agissant dans ce domaine.

L'ABC de la coopération internationale



Dans cette fiche thématique, certains mots-clés sont en couleur et souligné. Ils sont répertoriés avec leurs définitions dans « l'ABC de la coopération internationale » disponible sur : eduki.ch/fr/ABC

Travailler la thématique en classe



Pour compléter votre cours sur la thématique, vous pouvez aussi participer à l'une de nos activités :

- visites et rencontres dans des organisations,
- tour guidé de la Genève internationale,
- atelier sur les Objectifs de développement durable, etc.



POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez notre dossier thématique n°9



9c ÉDUCATION

A. Définition, rôle et enjeux

Introduction

Cette fiche est la dernière des trois fiches qui permettent de découvrir le thème *Population, Culture et Éducation* ainsi que ses enjeux au sein de la coopération internationale.

La fiche traite des points suivants :

A. Définition, rôle et enjeux	p.2
B. Exemples d'organisations internationales	p.3
C. Évolution au niveau international	p.4
D. Enjeux mondiaux	p.6
E. Le saviez-vous ?	p.11
F. Sources	p.12

Acteurs internationaux

De nombreux organismes luttent dans le but d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. L'UNESCO œuvre afin que toute personne puisse bénéficier d'une éducation, quels que soient son âge, son genre et son origine socioculturelle. À travers ses nombreux projets, elle vise à favoriser la coopération entre les nations et à encourager un partenariat mondial dans le domaine de l'éducation.

D'autres organisations internationales sont également très actives. Le BIE, l'UNICEF, le FNUAP et l'OIT ainsi que des ONG présentes à Genève telles que Save the Children, Enfants du Monde, Care, etc. ont également pour objectifs d'œuvrer pour promouvoir une éducation universelle.

Définition

Généralement, l'éducation désigne :

L'apprentissage et le développement de facultés physiques, psychiques et intellectuelles.

Les moyens utilisés pour parvenir à cet apprentissage (enseignement, écoles, matériel pédagogique).

Les résultats de cet apprentissage (on parle de personne « éduquée »).

Rôle

L'éducation permet aux individus d'être plus autonomes. Elle constitue également un moyen important pour les personnes économiquement et socialement marginalisées de sortir de la pauvreté et de participer pleinement à la vie de leur communauté. D'après l'UNESCO, l'éducation est importante pour trois raisons :

1. L'éducation est un droit.
2. L'éducation accroît la liberté individuelle.
3. L'éducation apporte une contribution formidable au développement.

Enjeu international

Un consensus international reconnaît l'importance de l'éducation pour le développement d'un pays. En dépit des nombreux engagements politiques pris par les gouvernements en matière d'éducation, des millions d'enfants demeurent toujours exclus des écoles, notamment en raison de la pauvreté. Ce constat a amené à la création de nombreuses organisations, internationales et non gouvernementales, spécialisées dans le domaine de l'éducation, qui œuvrent pour améliorer à l'échelle internationale, l'accès des enfants et adolescents à un enseignement primaire et supérieur de qualité. Depuis les années 2000, impulsés par les Objectifs du Millénaire (ODM), certains pays ont fait des grands progrès en matière de scolarisation des enfants grâce notamment à des réformes publiques efficaces.

Les objectifs de développement durable continuent et renforcent cette impulsion en promouvant une éducation de qualité tout au long de la vie.



Dans le monde



Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à New York,
Bureau régional à Genève



Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et
la culture (UNESCO) à Paris, Bureau de liaison à Genève



Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à New
York, Bureau de liaison à Genève



Programme des Nations Unies pour le développement à New York,
Bureau de liaison à Genève

En Suisse



Organisation internationale du travail (OIT),
à Genève

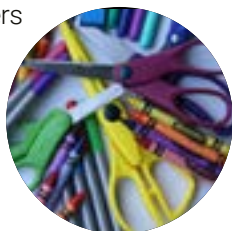


Bureau international de l'éducation (BIE),
à Genève

1912

**Institut Rousseau
(Genève)**

Édouard Claparède, médecin et psychologue genevois fonda une école des sciences de l'éducation qui prit l'appellation usuelle d'Institut Jean-Jacques Rousseau. En 1920, il est associé à l'Université de Genève et devient en 1975 la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE). Durant la période de l'entre-deux-guerres, cet institut a joué un rôle international à travers notamment la création du BIE et l'organisation de nombreux congrès, et permet ainsi à Genève de devenir une plaque tournante de l'éducation nouvelle.



1925

**Naissance du Bureau international
d'éducation (Genève)**

La mission principale du BIE est d'atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous. Pour cela, ses buts sont de centraliser la documentation relative à l'enseignement, développer la recherche dans le domaine de l'éducation, assurer la coordination des institutions éducatives et faciliter le dialogue international en matière de pratiques et de politiques d'éducation. Aussi, il accompagne les ministères d'éducation des pays afin d'améliorer les contenus, les méthodes et les structures éducatifs. Il vise également à introduire des approches innovatrices pour la conception et la mise en place de programmes d'études.



1945

Naissance de l'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) est proposée par la Conférence des ministres alliés de l'éducation (CAME) qui s'est réunie pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle exprimait la nécessité de créer une organisation internationale capable de mettre en place des programmes dans le monde entier avec pour objectif de fournir une éducation de qualité à tous les habitants de la planète.

**La promotion de l'éducation dans la coopération internationale**

1922

**Création de la Commission internationale
de coopération intellectuelle (Genève)**

Au lendemain de la guerre de 1914-1918, le Conseil de la Société des Nations propose la création d'une Commission internationale pour l'étude des questions de coopération intellectuelle et d'éducation (CICI). L'Institut international de coopération intellectuelle, créé en 1924 à Paris, devient l'organe exécutif de la CICI. Il consacre une part importante de ses activités dans le domaine de l'éducation, dont certaines préfigurent celles de l'UNESCO.

1934

1re Conférence internationale de l'éducation (CEI)

Organisée par le Bureau international de l'éducation (BIE) pour promouvoir le dialogue politique global en matière d'éducation, la CEI est un forum mondial d'échanges. Elle permet à des ministres de l'éducation, à des responsables gouvernementaux, à des organisations internationales et à la société civile de participer activement à une discussion ouverte et constructive, de partager des expériences et des pratiques, et d'établir des agendas pour une action concrète dans le domaine de l'éducation au niveau national et régional.



1969

Le BIE devient un des instituts spécialisés de l'UNESCO.



1996

L'éducation pour le XXIe siècle

Dans son rapport à l'UNESCO, la Commission internationale met en avant que le concept d'éducation tout au long de la vie est la clé d'entrée dans le XXIe siècle. Il avance le concept de société éducative, où tout peut être une occasion d'apprendre et d'épanouir ses talents. Pour cette raison, l'éducation y est définie sous trois formes : formelle (scolaire avec un diplôme reconnu), informelle (apprentissage sur le tas) ou non formelle (structurée, mais non scolaire avec un diplôme non reconnu) selon le lieu et la structure ou l'individu acquiert de nouvelles connaissances. La commission a aussi mis en avant le concept des « quatre piliers de l'éducation » : apprendre à connaître ; à faire ; à être ; à vivre ensemble.

2005 - 2014

Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable

L'éducation est un moteur de changement, c'est pourquoi l'Assemblée générale des Nations Unies a institué une Décennie pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014). « Le but global de la Décennie est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Cet effort éducatif encouragera les changements de comportement afin de créer un avenir plus viable du point de vue de l'intégrité de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et futures. » En d'autres mots, le but est de favoriser un développement socialement acceptable, économiquement viable et écologiquement durable.

La promotion de l'éducation dans la coopération internationale

1990

Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous (EPU) à Jomtien (Thaïlande)

Les délégués de 155 pays ainsi que les représentants de 150 organisations se réunissent et s'engagent à promouvoir l'éducation primaire universelle et de réduire l'analphabétisme, qui s'élevait à 25,63% en 1990, d'ici à 2000.

Face à la difficulté d'atteindre les objectifs fixés, une seconde conférence est organisée en 2000.

Source : [https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/](https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.ZS)

SE.ADT.LITR.ZS (consulté le 22.09.2020)



2000

Forum mondial sur l'éducation Dakar (Sénégal)

Des centaines de participants nationaux, de dirigeants politiques, de hauts responsables des organismes des Nations Unies, de décideurs éducatifs et des acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme ont été réunis par le PNUD, l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF et la Banque mondiale.

Lors de ce forum, des objectifs ont été adoptés dans le cadre de l'action « L'éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs », afin d'améliorer l'accès à l'enseignement primaire de tous les enfants, et notamment les filles et d'améliorer le taux d'alphabétisation des adultes. La capacité de certains États a permis de mettre en place des réformes publiques a permis des résultats positifs. Les taux de scolarisation dans les pays en développement n'ont cessé d'augmenter depuis 2000.

Par exemple, en Afrique subsaharienne le taux d'inscriptions à l'école primaire est passé de 60,2% en 2000 à 75,3% en 2009.

2015

Objectifs de développement durable

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) adopte les Objectifs de développement durable. Ceux-ci sont à atteindre d'ici 2030 pour assurer un avenir meilleur à tous. L'éducation s'inscrit dans l'Objectif 4 : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

1. Le droit à l'éducation

L'éducation est un moyen de croissance bénéfique à l'individu comme à la société et est indispensable à la préservation de la dignité humaine. Pour cette raison, elle est reconnue comme un droit et est inscrite non seulement dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), mais également au sein du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966).



Le PIDESC

Adopté en 1966, par 171 parties, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels implique une intervention « positive » de l'État, qui se doit de contribuer à la concrétisation de différents droits, tels que le droit au travail, le droit à l'éducation, le droit à la santé.

Source : https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=IND&mtdsg_no=IV-3&chapter=4&clang=_fr (consulté le 22.09.2020)



Les nouvelles données de l'ISU mettent également en évidence le gouffre qui existe entre les taux d'enfants non scolarisés des pays les plus pauvres du monde et ceux des pays les plus riches : les taux d'enfants non scolarisés du second cycle du secondaire s'élèvent à 59% dans les pays à revenu faible du monde contre à peine 6% dans les pays à revenu élevé.

258 millions

d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés, selon les données de l'ISU (Institut de statistique de l'UNESCO) pour l'année scolaire se terminant en 2018.

773 millions

est le nombre d'adultes analphabètes à travers le monde en 2020, qui pour la plupart sont des femmes selon ISU.

Art. 13

du PIDESC

« Les États partis au présent Pacte reconnaissent le droit de toute personne à l'éducation. Ils conviennent que l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et du sens de sa dignité et renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »

Source Institut de statistique de l'Unesco : © ISU Récupéré sur : <http://uis.unesco.org/fr/topic/alphabétisme> (consulté le 23.09.2020)

2. L'éducation et le développement

En 1990, 100 millions d'enfants dont 60 millions de filles n'ont pas accès à l'enseignement primaire et plus de 960 millions d'adultes sont analphabètes, dont 2/3 sont des femmes. À la suite de ce constat est organisée la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien (Thaïlande). La Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous issue de cette conférence demande que toute personne puisse répondre à ses besoins fondamentaux que sont la lecture, l'écriture, l'expression orale, le calcul, la résolution de problèmes et les aptitudes et valeurs dont elle a besoin pour vivre.

En 2000, lors du Forum de Dakar (Sénégal), les États réitèrent leurs engagements en faveur d'une amélioration des politiques éducatives. La même année, l'éducation primaire pour tous figure sous l'objectif 2 de la Déclaration du millénaire, signée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Selon un rapport de 2014 sur les objectifs atteints, entre 2000 et 2012, les régions en développement ont fait des progrès importants avec une augmentation du taux de scolarisation de 7%, passant de 83% à 90%.

Ces avancées en matière d'éducation sont poursuivies par le biais des Objectifs de développement durable (ODD) signés en 2015 par l'Assemblée générale de l'ONU.

source : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000149328> (consulté le 24.09.2020) et file:///C:/Users/staff/Desktop/UNDP_MDGReport_FR_2014Final1.pdf (consulté le 24.09.2020)

L'Objectif de développement durable 4

L'Objectif 4 des ODD vise à « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Recevoir une bonne éducation est essentiel à la fois pour réduire la pauvreté, ainsi que les disparités sociales et économiques. La pauvreté mondiale pourrait s'abaisser de 12% si tous les enfants des pays à faibles revenus savaient lire et écrire.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



Source : https://www.fondationpourgeneve.ch/wp-content/uploads/20190213_ODD_04_web.pdf (consulté le 24.09.2020)

La Suisse et le Partenariat mondial pour l'éducation (PME)

Malgré les avancées qui ont eu lieu durant les dernières décennies. Le chemin pour obtenir une éducation pour tous n'est pas encore atteint. La Suisse au travers de la DDC (Département du développement et de la coopération internationale) finance et oriente dans une large mesure les activités du Partenariat mondial pour l'éducation (PME). Ce partenariat vise principalement à aider les enfants les plus vulnérables des pays les plus pauvres à bénéficier d'une éducation de qualité. Cette plateforme centrale finance et permet un dialogue entre différents acteurs concernés par le sujet, tels que des donateurs privés, des pays partenaires et la société civile. Par le biais de ce partenariat, la Suisse vient en aide à plus de 60 pays afin qu'ils puissent améliorer leur système éducatif.



1990

Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous. 155 pays et 150 organisations se sont engagés à garantir l'Éducation pour tous pour l'an 2000

Source : <http://www.fao.org/erp/erp-partners-en/erp-unesco-en/fr/> (consulté le 23.09.2020)

L'éducation des filles

Les rôles socialement construits imposés aux filles et aux femmes les empêchent souvent de réaliser tout leur potentiel. En raison de la discrimination, elles n'ont pas toujours accès aux soins de santé et à l'éducation. Il existe plusieurs raisons pour lesquelles il est particulièrement important d'éduquer les filles. Une femme instruite est davantage écoutée par sa famille et sa communauté. Elle participe généralement davantage aux décisions politiques, sociales et économiques. Elle sait également mieux se protéger contre des maladies comme le VIH/SIDA.

Pour cette raison, l'Objectif n°3 des Objectifs du Millénaire pour le Développement visait à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Selon le rapport de 2014, la proportion des femmes ayant un emploi salarié dans les secteurs non agricoles a augmenté au plan mondial passant de 35% en 1990 à 40% en 2012. Bien que de nombreux progrès aient été fait au niveau mondial depuis 1990, il existe toujours de fortes inégalités entre les régions. Par exemple en Afghanistan et au Pakistan, la parité des sexes est encore loin d'être atteinte.

La lutte contre les inégalités de genre se poursuit au niveau international essentiellement par le biais de l'Objectif de développement durable n°5 : «Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles», signés en 2015 par l'Assemblée générale de l'ONU, mais également à travers l'objectif 4 présenté à la page précédente.

source : file:///C:/Users/staff/Desktop/UNDP_MDGReport_FR_2014Final1.pdf (consulté le 24.09.2020)



Au Sénégal et au Népal

Grâce à des mesures de bonne gouvernance, de même que des programmes d'allocations, la participation scolaire des filles a augmenté. L'amélioration des niveaux d'instruction secondaire chez les filles a eu un impact positif dans d'autres domaines de la société, avec une diminution de la mortalité infantile, une meilleure nutrition et des emplois mieux rémunérés pour les femmes.

Le rapport 2015 du UNGEI, note une augmentation du taux de scolarisation des filles au Sénégal et au Népal. Cela montre que les filles sont plus scolarisées, mais aussi que les garçons interrompent très souvent l'école avant la fin.

Source : http://www.ungei.org/gender_summary_fr.pdf (Consulté le 23.09.2020)



UNICEF

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) revendique une éducation de base de qualité pour tous les enfants, en insistant sur l'égalité entre les filles et les garçons. L'organisation a par exemple organisé en 2004 la Conférence internationale sur l'instruction des filles (Kenya), convoquée par le Forum des éducatrices africaines. Cette rencontre a rassemblé les représentants d'organismes des Nations Unies, des donateurs et des ONG internationales d'Afrique subsaharienne pour faire le point des pratiques en ce qui concerne l'éducation des filles.



30+ mio

de filles en
âge d'aller à l'école
primaire ne vont pas à
l'école en 2020.

Source : <https://www.unicef.ch/fr/notre-travail/programmes/linstruction-des-filles>
(consulté le 24.09.2020)



Un proverbe africain dit :
« Éduquer un garçon, c'est éduquer un individu, mais éduquer une fille, c'est éduquer tout un peuple. »

3. Systèmes éducatifs et réformes

Les systèmes éducatifs varient selon les contextes géographiques, politiques et sociaux. Ils subissent régulièrement des réformes en vue d'améliorer l'accès à l'école et la qualité de l'éducation.

Depuis 2000, plusieurs tentatives de projets en vue d'harmoniser les systèmes éducatifs à différents niveaux ont vu le jour.

L'UNESCO

En pleine seconde guerre mondiale, les gouvernements des pays européens qui affrontent l'Allemagne nazie et ses alliés s'interrogent déjà sur la manière dont ils vont reconstruire les systèmes éducatifs une fois que la paix aura été rétablie. En 1942, ils se réunissent en Angleterre à la Conférence des ministres alliés de l'Education. Ce projet grandit et en 1946 est créé l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Source : <https://www.unesco.ch/fr/uber-uns/lunesco/histoire/> (consulté le 25.09.2020)

Le processus de Bologne

Initié en 1999 avec la signature de la Déclaration de Bologne, il s'agit d'un processus de rapprochement des systèmes d'études supérieures européens. Il a conduit à la création de l'espace européen d'enseignement supérieur qui est constitué en 2020 de 48 Etats, dont la Suisse.

Le premier objectif de cette réforme est de promouvoir la mobilité et renforcer la compétitivité du système européen d'éducation et de formation.

Le processus de Bologne instaure :

- un système en trois cycles : bachelor, master, doctorat;
- un système de crédit ECTS;
- la coopération en matière d'évaluation de la qualité.



La Suisse dispose d'une bonne réputation en matière de formation professionnelle. Elle entend partager son expertise avec ses pays partenaires.

HarmoS

En Suisse, le domaine de l'éducation relève principalement de la compétence des cantons.

Afin de faciliter la mobilité d'un canton à un autre, ainsi que la reconnaissance des connaissances un accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) est entré en vigueur en 2009 dans 15 cantons.



Le projet PISA

Le Programme international pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA) est une évaluation internationale mise sur pied par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). L'évaluation vise à tester les compétences des élèves âgés de 15 ans issus de différents environnements d'apprentissage. Le programme permet de mesurer les performances des élèves, comprendre ce qui les prépare au mieux à la vie d'adulte, mais aussi de déterminer les facteurs extérieurs qui influencent sur les performances.

Le partenariat mondial pour l'éducation (PME)

Il s'agit du plus grand fond au monde dédié à l'éducation. Sa mission est de mobiliser des investissements pour améliorer les systèmes éducatifs des pays en développement.

En 2018 à Dakar (Sénégal), s'est tenue une grande conférence pour le financement de l'éducation. Cette conférence a permis de renouveler l'engagement de certains Etats et de certains bailleurs de fonds à une contribution financière s'élevant à une centaine de milliards de dollars pour la période 2018-2020.

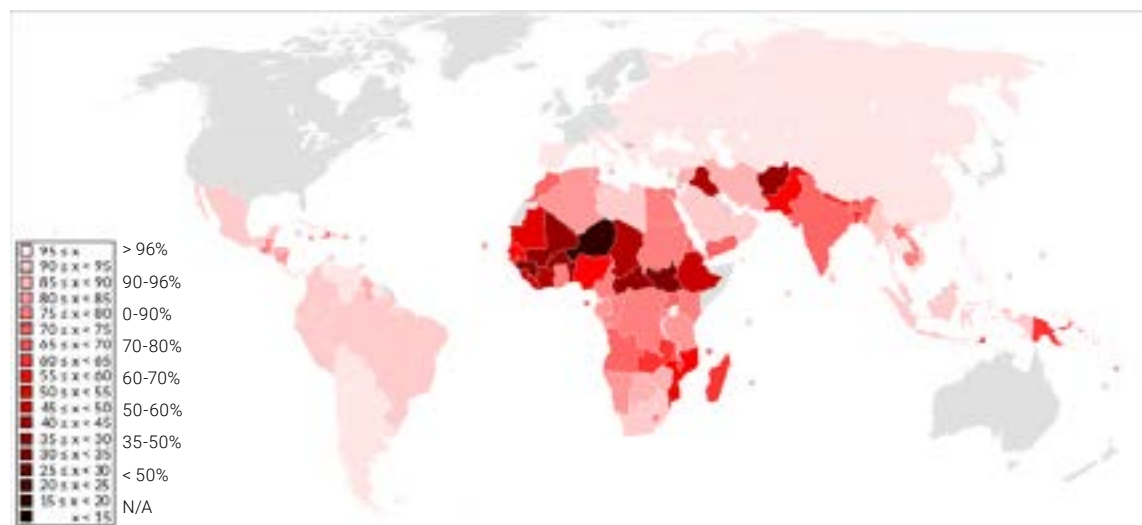
Source : <https://www.globalpartnership.org/fr/conference-de-financement-2018> (consulté le 24.09.2020)

4. L'alphabétisation

Au cours des deux dernières décennies, les taux d'alphabétisation des adultes et des jeunes ont augmenté en même temps qu'une diminution de l'écart entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes. En effet, le taux d'alphabétisation des personnes âgées de plus de 15 est passé de 74,4% en 1990 à 86,3% en 2018.

Cependant encore en 2017, 617 millions d'enfants et d'adolescents en âge de fréquenter le primaire et le premier cycle du secondaire (soit 6 sur 10) n'atteignent pas les niveaux de compétence minimum requis en lecture et en mathématiques. De plus, selon l'UNESCO, en 2018, encore 750 millions d'adultes ne peuvent toujours pas lire.

source : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.ZS> (Consulté le 24.09.2020) et <https://fr.unesco.org/news/617-millions-enfants-adolescents-n-acquierent-pas-competences-minimales-lecture-mathematique> (Consulté le 24.09.2020)



Le taux d'alphabétisation par pays (Rapport du développement humain 2015)

Le PNUD

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est un programme qui contribue à éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités et l'exclusion. Il soutient que l'amélioration de l'éducation de base reste primordiale pour le développement durable. Il considère l'alphabétisation comme un droit de l'Homme, car la lecture et l'écriture sont le propre de l'être humain. L'analphabétisme accroît la pauvreté, creuse les inégalités et ralentit la croissance économique.



Exemples de travaux de la coopération internationale

En cas de conflits armés, de crises sanitaires ou de catastrophes naturelles, les écoles sont parfois fermées ou détruites. Des milliers d'enfants se retrouvent ainsi sans éducation et ne peuvent apprendre ni à lire ni à écrire.

En 2020 par exemple, la crise sanitaire engendrée par le Covid-19, a empêché temporairement plus de 1,1 millions d'enfants d'aller à l'école. Cette pandémie pourrait aggraver la situation économique et sociale de plus de 42 à 66 millions de personnes, en danger de tomber dans l'extrême pauvreté en raison de cette crise. Ils risquent de s'ajouter aux 386 millions d'enfants se trouvant déjà dans l'extrême pauvreté en 2019. Afin d'atténuer les dégâts à court et long terme, le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) s'est engagée, en juin 2020, à augmenter son financement de plus de 500 millions de dollars pour aider les pays en développement.

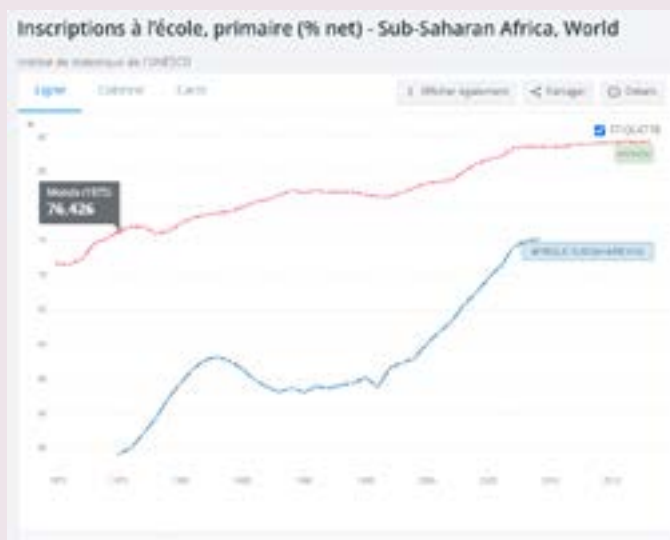
Par ailleurs, au même moment, la Suisse, via le Département fédéral des affaires extérieures (DFAE) à lancé un appel à l'action visant à renforcer l'éducation d'urgence.

Le FNUAP

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) se mobilise pour que la question de l'éducation et de l'alphabétisation des femmes et des filles restent la priorité dans les agendas nationaux et internationaux et soutient les efforts en faveur de la part du revenu national affecté à l'éducation de base et à l'alphabétisation. Il soutient des programmes d'éducation portant sur les thèmes de la population, la santé en matière de sexualité et de reproduction, la vie de famille et la prévention du VIH, tant à l'école qu'en dehors du système scolaire dans différents pays.



Les taux nets moyens de scolarisation dans les pays en développement n'ont cessé d'augmenter depuis le Forum mondial de l'éducation à Dakar (2000). Il reste cependant des efforts à fournir. En 2020, selon l'UNESCO, l'Afrique subsaharienne reste la région avec le plus haut taux de non scolarisation. Plus d'un enfant sur cinq âgés d'environ 6 à 11 ans n'est pas scolarisé, suivi par un tiers des enfants âgés d'environ 12 à 14 ans et près de 60 % des jeunes âgés d'environ 15 à 17 ans.



Source : <http://uis.unesco.org/fr/topic/education-en-afrique> et <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRM.NENR?locations=ZG-1W> (consulté le 24.09.2020)

Parfois, les enfants doivent travailler pour compléter le revenu familial, ce qui les empêche d'aller à l'école. L'Organisation internationale du travail est très active dans la lutte contre le travail des enfants. Face à l'ampleur du phénomène et de la situation actuelle, l'organisation a mis sur pied, en 1999, la Convention sur les pires formes de travail des enfants instaure des interdictions et définit l'action immédiate en vue de leur élimination. Selon un rapport de 2017, de par le monde, **152 millions de filles et de garçons sont astreints au travail des enfants**. 73 millions (des 152 millions) sont contraints à effectuer des travaux dangereux.



Source : © BIT Récupéré sur : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_651813.pdf (consulté le 24.07.2020)

Malala Yousafzay est devenu un symbole de la lutte pour l'éducation des filles et contre les talibans. A l'âge de 11 ans, la jeune pakistanaise témoigne de son expérience d'écolière au Pakistan et dénonce les violences des talibans qui mettaient feu aux écoles pour filles. En 2012, elle est victime d'une tentative d'assassinat à la sortie de son école. Depuis, elle ne cesse de lutter pour l'accès à l'éducation pour les filles, notamment à l'ONU et à travers de sa fondation. Elle a reçu de nombreuses distinctions pour son engagement, dont le prix Nobel de la Paix en 2014 à l'âge de 17 ans.



Selon UNICEF, en 2017 en moyenne seulement 6,6% des budgets nationaux dans le monde étaient affectés à l'éducation préprimaire et près de 40 % des pays disposant de données à ce sujet allouaient moins de 2 % de leur budget à ce sous-secteur.

Source : <https://www.unicef.ch/fr/lunicef/actuel/communiqués-de-presse/2019-04-09/premier-rapport-de-lunicef-consacre-leducation> (consulté le 24.09.2020)

Images de la page 2 :

- 1) La grande Mosquée de Djenné - © BluesyPete Récupéré sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:MaliDjenn%C3%A9Moquee.JPG> (consulté le 30.06.2020)
- 2) Taj Mahal - © Free-Photos.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/taj-mahal-inde-monument-1030894/> (consulté le 30.06.2020)
- 3) Rizière - © Deutsch.Pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/chine-rizi%C3%A8res-en-terrasses-paysage-694651/> (consulté le 30.06.2020)
- 4) Éducation - © John Flanigan.Flickr Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/82369865@N00/2443576192> (consulté le 30.06.2020)
- 5) indigène - © UNPhoto.Flickr. Récupéré sur : https://www.flickr.com/photos/un_photo/15318214081/in/photostream/ (consulté le 30.06.2020)
- 6) Géante Belle-Héliène Steenvoorde.flicker. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/geantebellehelene/8698480376/> (consulté le 20.07.2020)
- 7) © James Gordon Récupéré sur : https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Buddha_of_Bamiyan.jpg (consulté le 20.07.2020)
- 8) © UN Women Arab States.Flickr. Récupéré sur : <https://www.flickr.com/photos/unwomenarabstates/48830909137/in/photolist-2hp2b3v-qAscXd-r6Pkhy-rfTeJN-ZhLyb7-rnm99u-dYPZBb-sfrn8y-nvpje8-nxsttp-nvG9pi-necete-nvoShp-neccJ3-Fuj9Kr-BaGwqh-23Mpp4V-244KdZ9-23Mpp6i-244KdUQ-244KdQ-ntD7bE-Fuj9Sv-TsqhUW-sfr2Ef-YZTdYN-2hL1FhD-2hKoCFi-YXE1uY-99Sqpy-84Qil8-G7Vmri-2gqSjAG-fYVpxG-2hCGWAw-iaDpk9-99Poip-7Lo9Tf-2ei2FcC-ZWGeES-21hLw1-KYzyNB-YXG1Ed-HmgzxJ-nbtwrD-2hL5r9G-gbTEwS-NK72xm-ntCpD-nebDxP> (consulté le 20.07.2020)



Images de la page 3 :

- 1) UNESCO - © UNESCO Récupéré sur : www.unesco.org (consulté le 8.06.2020)
- 2) FNUAP - © FNUAP Récupéré sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:UNFPA_Logo.svg (consulté le 02.07.2020)
- 3) PNUD - © PNUD Récupéré sur : <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/pnud-programme-nations-unies-developpement/> (consulté le 02.07.2020)
- 4) UNICEF - © UNICEF Récupéré sur : www.unicef.org (consulté le 18.06.2020)
- 5) © International Labour Organization Récupéré sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_internationale_du_travail#/media/Fichier:French_3Lines_ILOrganization_Black-01.png (consulté le 24.07.2020)
- 6) © IBE-UNESCO Récupéré sur : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/39/IBE-UNESCO_Logo.jpg (consulté le 24.07.2020)



Image de la page 4 :

- 1) Éducation - © gloria2700.Pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/fournitures-scolaires-2690530/> (consulté le 09.09.2020)
- 2) Image - © stokpic .pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/enfants-l%C3%A9cole-rire-amusement-602967/> (consulté le 09.09.2020)



Images de la page 5 :

- 1) Alphabétisation - © AkshayaPatra Foundation.Pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/enfants-heureux-l%C3%A9ducation-876541/> (consulté le 09.09.2020)



Images de la page 6 :

- 1) Droit à l'éducation - © NeiFo.pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/de-l-homme-papier-adulte-main-3305707/> (consulté le 09.09.2020)



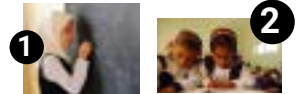
Image de la page 7 :

- 1) © akshayapatra.pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/gar%C3%A7on-l%C3%A9cole-rire-enfants-indien-330582/> (consulté le 09.09.2020)



Sources de la page 8 :

- 1) Éducation des filles - © inconnu Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/jeune-fille-enfant-%C3%A9tudiant-bebel-80327/> (consulté le 09.09.2020)
- 2) © inconnu pixabay. Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/irak-enfants-l%C3%A9cole-apprentissage-81479/> (consulté le 09.09.2020)



Images de la page 9 :

- 1) Drapeau européen - © GregMontani. pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/europe-drapeau-star-europ%C3%A9enne-1395913/> (consulté le 09.09.2020)
- 2) Carte suisse - © stux.pixabay Récupéré sur : <https://pixabay.com/fr/photos/suisse-drapeau-croix-blanc-rouge-2629856/> (consulté le 09.09.2020)



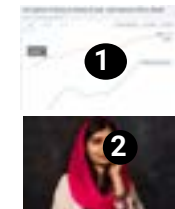
Image de la page 10 :

- 1) Carte alphabétisation - © Jolly Janner Récupéré sur : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:World_map_of_countries_by_literacy_rate.svg (consulté le 09.09.2020)



Images de la page 11 :

- 1) Source : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRM.NENR?locations=ZG-1W> (consulté le 24.09.2020)
- 2) © Louise Kennerley Récupéré sur : <https://www.elle.fr/Societe/News/Elle-est-la-seule-amie-pour-laquelle-je-manquerais-l-ecole-la-declaration-d-amitie-de-Malala-a-Greta-Thunberg-3857171> (consulté le 24.09.2020)



Réalisation : Lou Denisart, Theni Alexiou, Daniela Ruchti Sanchez, Sarah Vallon, Laure Bacchicchi.
Dernière actualisation : Novembre 2020